



FORMATION En - Ligne

Les Plus du Stage

Formation à distance dans les conditions d'une formation présentielle en interaction avec le formateur ou les participants. Formez-vous sans vous déplacer.

Durée

14h de formation (2 jours consécutifs).
09h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Public visé

Diagnosticteur immobilier certifié DPE avec ou sans mention.

Méthodes pédagogiques

Formation en vidéo-conférence à partir d'un diaporama type PowerPoint vidéo partagé. Cas d'étude fil rouge, séquences de brainstorming, jeux de rôle, échanges et retours d'expérience.

Évaluation des acquis en fin de session.

Prérequis conseillés

Certification DPE valide (avec ou sans mention)

Matériel nécessaire

Un PC équipé d'une caméra et d'un microphone (ou écouteurs avec micro pour téléphone), d'une connexion Internet

Formateurs

Formateurs SYNERGISUD qualifiés étant également des auditeurs d'entreprises labellisées RGE Audit énergétique.

Lieux & Dates

Selon planning proposé ou autre date à définir.

Tarifs & Financements

980 € HT par stagiaire



Objectif de la formation :

- Satisfaire la condition de formation pour un diagnosticteur immobilier certifié DPE qui souhaite candidater auprès de l'organisme de certification à l'obtention d'une attestation de compétences, indispensable pour réaliser des audits énergétiques en maisons individuelles classées comme passoires au DPE, rendus obligatoires à l'occasion de leur vente (cf. décret n°2022-780 du 4 mai 2012)



Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les différences entre le DPE, l'audit énergétique réglementaire à la vente et l'audit énergétique incitatif éligible à MaPrimeRénov'
- Réaliser un audit réglementaire à la vente ou incitatif en maison individuelle conformément aux modalités de réalisation relatives respectivement à l'arrêté du 4 mai 2022 ou à l'arrêté du 17 novembre 2020
- Concevoir et chiffrer un programme de travaux de rénovation énergétique performante par étapes, tout en anticipant les éventuels effets négatifs voire même sinistres et en tenant compte des interfaces et interactions entre les différents lots améliorés ou non en même temps



Programme et déroulé de la formation :

1. La définition et les intérêts d'une prestation d'audit énergétique

- Définition des prestations d'audit énergétique réglementaire à la vente et d'audit énergétique incitatif lié au financement des travaux de rénovation énergétique
- Différences des méthodes de calcul à utiliser pour la partie modélisation informatique dans un audit énergétique réglementaire et dans un audit énergétique incitatif
- Intérêts d'un audit réglementaire et d'un audit incitatif pour un maître d'ouvrage

2. La méthodologie de l'audit réglementaire avec cas d'étude fil rouge

- Préparation de la collecte sur site avec échanges avec le(s) commanditaire(s)
- Utilisation sur site d'outils de mesure pour relevés
- Diagnostic sur site des modes constructifs, des caractéristiques architecturales et thermiques, des équipements énergétiques, ainsi que du niveau de confort thermique d'hiver et d'été, acoustique et hygiénique
- Identification sur site des désordres actuels ou potentiels par anticipation des effets négatifs ou de la sinistralité pouvant survenir suite à des travaux de rénovation énergétique mal conçus ou mal phasés
- Relevé sur site des éléments pour chiffrage des travaux d'amélioration énergétique envisageables, ainsi que des éventuels travaux induits
- Modélisation de l'état initial avec un logiciel adapté à l'audit énergétique en maison individuelle
- Conception d'un programme de travaux selon un découpage progressif cohérent d'étapes de travaux dits BBC-compatibles en tenant compte des interfaces et interactions entre les différents lots améliorés ou non en même temps
- Simulations informatiques de chacune de ces différentes étapes de travaux
- Rédaction d'un rapport d'audit conforme avec une synthèse
- Restitution du rapport d'audit au(x) commanditaire(s)

3. Pour aller plus loin : Le travail supplémentaire à réaliser pour un audit incitatif

- Questionnement sur site des occupants sur leur modalité d'occupation et leur ressenti en termes de confort
- Calage des consommations issues des factures d'énergie exploitables et redressées climatiquement sur celles estimées par la modélisation sous méthode de calcul autre que réglementaire
- Etablissement du plan de financement à chacune des étapes de travaux préconisées



Évaluation individuelle des acquis par QCM

Renseignements & Inscriptions

SYNERGISUD département Formation

@ : contact@synergisud.fr

☎ : 09.70.81.86.97

